

Informations de base	
2006/2199(INI) INI - Procédure d'initiative	Procédure terminée
Crise de la compagnie Equitable Life Assurance Society Subject 2.50.05 Assurances, fonds de retraite 4.60.06 Intérêts économiques et juridiques du consommateur	

Acteurs principaux			
Parlement européen	Commission au fond	Rapporteur(e)	Date de nomination
	EQUI Commission d'enquête sur la compagnie "Equitable Life Assurance Society"	WALLIS Diana (ALDE)	02/02/2006
Commission européenne	DG de la Commission	Commissaire	
	Stabilité financière, services financiers et union des marchés des capitaux	MCCREEVY Charlie	

Événements clés			
Date	Événement	Référence	Résumé
18/01/2006	Annonce en plénière de la saisine de la commission		
08/05/2007	Vote en commission		Résumé
04/06/2007	Dépôt du rapport de la commission	A6-0203/2007	
19/06/2007	Décision du Parlement	T6-0264/2007	Résumé
19/06/2007	Résultat du vote au parlement		
19/06/2007	Débat en plénière		
19/06/2007	Fin de la procédure au Parlement		

Informations techniques	
Référence de la procédure	2006/2199(INI)
Type de procédure	INI - Procédure d'initiative
Sous-type de procédure	Commission spéciale/d'enquête
Base juridique	Règlement du Parlement EP 215
État de la procédure	Procédure terminée

Dossier de la commission	EQUI/6/39096
--------------------------	--------------

Portail de documentation				
Parlement Européen				
Type de document	Commission	Référence	Date	Résumé
Projet de rapport de la commission		PE386.573	03/04/2007	
Rapport déposé de la commission, lecture unique		A6-0203/2007	04/06/2007	
Proposition de résolution		B6-0199/2007	15/06/2007	
Texte adopté du Parlement, sujets d'actualité		T6-0264/2007	19/06/2007	Résumé

Crise de la compagnie Equitable Life Assurance Society

2006/2199(INI) - 19/06/2007 - Texte adopté du Parlement, sujets d'actualité

En adoptant par 602 voix pour, 13 contre et 64 abstentions, la recommandation fondée sur le rapport de la commission d'enquête sur la crise de la compagnie d'assurances "Equitable Life", le Parlement européen avalise pleinement les résultats de la commission d'enquête.

Ce faisant, le Parlement approuve en Plénière l'ensemble des recommandations établies par la commission d'enquête sans y apporter de modifications (pour connaître le contenu de ces recommandations, se reporter au résumé du 08/05/2007).